



# ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours Division des personnels d'administration et d'encadrement

DPAE 1/ n° 92 / 2023

Orléans le 02 mai 2023

Affaire suivie par :  
Gaëlle Fleureau

Le recteur,  
chancelier des universités

Tél : 02.38.79.41.43

Mél : [ce.dpa1@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.dpa1@ac-orleans-tours.fr)

à

21 rue Saint Etienne  
45043 – ORLEANS CEDEX 1

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie-  
Directeurs académiques des services de l'éducation  
nationale

Mesdames et Messieurs les principaux de collège

**Objet** : Mouvement des directeurs adjoints chargés de SEGPA - Rentrée scolaire 2023

**Réf** : Décret n° 81-482 du 8 mai 1981

Je vous remercie de bien vouloir informer les directeurs adjoints chargés de SEGPA qui souhaitent participer au mouvement, de remplir le dossier de mutation joint en annexe.

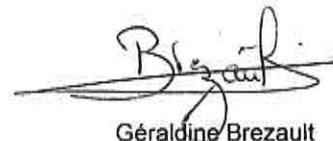
La liste des postes vacants annexée à la présente circulaire est établie à titre indicatif.

Les demandes de mutation, accompagnées obligatoirement d'une fiche informatique de synthèse, devront être adressées au cabinet de la DSDEN de rattachement pour le **mercredi 24 mai 2023**.

Le retour à la DPAE 1 est attendu pour le **mercredi 31 mai 2023**.

La DPAE reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le recteur et par délégation,  
Pour le secrétaire général d'académie,  
La cheffe de division,



Géraldine Brezault

P.J. : - Imprimé de demande de mutation  
- Liste des postes vacants